

Conseil local de la transition

Compte-rendu de la séance du 19 mai 2016

Éléments fondamentaux sur le Conseil local de la transition

Origines

Créé le 30 mai 2015, le Conseil de transition est une proposition de l'Agenda de transition, établi dans le cadre du projet européen MUSIC en 2013.

Cet agenda, élaboré de 2011 à 2013 par un groupe d'habitants mobilisés dans le cadre "d'arènes de transition", propose une vision de la ville résiliente, solidaire et durable.

En s'appuyant sur une vision prospective, l'agenda propose des projets concrets et locaux.

La municipalité élue en 2014 décide de reprendre la proposition d'un Conseil local de transition, conçu comme un espace de discussion, d'émergence et de soutien aux projets.

Création

Une délibération présentée le 4 novembre 2015 au Conseil municipal acte **les grands principes d'organisation du CLT** :

- **l'ancrage local** : le lien au territoire est une condition (ce n'est pas un conseil d'expert)
- **l'ouverture** : toute personne peut participer dès lors qu'elle se reconnaît dans les principes de la démarche
- **la contribution** : l'engagement dans le CLT est un engagement dans la durée avec comme objectif de construire des projets dans le cadre/ avec l'aide des autres

Les participants du CLT ne sont pas permanents : tout habitant montreuillois peut y participer sur la base du volontariat. Environ 70 habitants ont participé depuis la création.

Programme de travail

De mai 2015 à mai 2016, 5 réunions du CLT ont permis d'établir un premier programme d'actions, permettant de mieux connaître, donner de la visibilité et soutenir les initiatives de transition.

Le CLT est aujourd'hui engagé sur trois axes complémentaires :

- **établir une cartographie dynamique des initiatives de transition**
- **identifier les "marqueurs" de la transition à Montreuil, dans la perspective d'un dispositif de reconnaissance**
- **mettre en réseau les acteurs et favoriser le débat citoyen sur la transition à Montreuil**

C'est dans ce cadre que les participants au CLT ont souhaité aller à la rencontre d'acteurs locaux, à l'échelle des quartiers pour présenter les travaux en cours et plus spécifiquement :

- **compléter le recensement des initiatives de transition**

- approfondir la réflexion sur les "marqueurs" de transition
- élargir le cercle des participants au CLT, dans une dynamique inclusive

Personnes présentes le 19 mai

Diana Tempia (Du gris au vert), Anne d'Orazio (Agence locale de l'énergie et du clima-MVE), Pierre Arnold (Agence locale de l'énergie et du clima-MVE), Aline Laporterie (Récolte urbaine), Yves Buisson (Conseil de Quartier J.-M. Les Beaumonts), Matthieu Marchal (Les chaudronneries), Perrine Bouvachon (Mairie de Fontenay-sous-Bois), Elodie Payen (Montreuil en Transition), Dan-Charles Dahan (Montreuil en Transition), Annick Boubounelle (Montreuil en Transition), Ghislaine Scheffer (Montreuil en Transition), Romain Fontaine (Montreuil en Transition), Claire Loupiac, Michel Bouillot, Ghislaine Bocquet, Arnaud Billard, Anthony Meslé-Carole (Mairie de Montreuil)

Débats généraux introductifs

- Nécessité de définir « qu'est-ce qui nous rassemble » ?
- Montreuil en Transition et la Pêche représentent une proportion importante des personnes présentes au CLT. Comment toucher un public plus large ?
- A terme les outils développés dans le CLT (cartographie, marqueurs...) devront donner de la visibilité et permettre la création de synergies entre les projets ainsi que la mutualisation de moyens entre des porteurs d'initiatives.

Atelier : Fonctionnement et gouvernance du CLT

- La question polémique du « pouvoir » réel donné aux citoyens dans les instances de concertation ou de participation est évoquée, notamment en référence à des expériences préalables dans lesquelles des demandes d'habitants non satisfaites ont pu donner l'impression d'une participation instrumentalisée ou déconnectée des prises de décision. Il est donc important que la parole des habitants soit entendue, que les décisions soient prises de manière transparente et leur mise en œuvre respectée. Dans le même temps, il est rappelée que la participation citoyenne demande de s'inscrire dans une logique de co-construction des propositions entre l'institution et les citoyens, et donc de dépasser une logique de "guichet" dans laquelle les habitants émettent des demandes que la Mairie choisit de réaliser ou non. Appliqué à notre démarche, cela signifie notamment que les outils développés par le CLT doivent être des productions collectives et ne pas être diffusés tant qu'ils ne font pas consensus.

- Nécessité de confronter la théorie et la pratique : se mettre en mouvement, ne pas se contenter de produire "sur table" ou en chambre mais aller voir les gens, prendre connaissance de leurs initiatives, les questionner sur leurs attentes, et dans le même temps se présenter comme CLT afin d'être progressivement identifié. Bref faire un travail de réseau, en multipliant les rencontres. Cela implique également de faire réseau avec "ceux qui font de la transition sans le savoir", qui agissent à l'échelle locale ou micro-locale dans le sens de la transition (environnementale mais aussi sociale et culturelle) sans le revendiquer comme tel.

- L'exercice de la cartographie est une occasion de définir par la pratique notre mode de fonctionnement et nos règles de décision. Redéfinir précisément les objectifs de cette cartographie, les initiatives qui doivent ou non y figurer, les modes de diffusion de l'outil relatifs au public visé, doit nous montrer ce qui nous rassemble et ce qui nous différencie, et comment arbitrer les désaccords (vote? recherche du consensus? validation par consentement?...). Le point de départ devrait être de s'accorder sur une liste minima qui fait unanimement consensus, puis de débattre des initiatives moins consensuelles, voire de rencontrer leurs porteurs. La question de savoir si des entreprises répondant à des logiques commerciales et capitalistes peuvent être porteuses d'initiative de transition est apparemment un point de clivage, même si son importance doit être relativisée vu notamment l'intérêt modéré que peuvent porter de grandes entreprises à cette cartographie

- Les outils produits par le CLT doivent être accessibles à tous ou du moins au plus grand nombre. C'est bien le grand public qui est visé par-delà les acteurs de la transition. Cela nécessite de concevoir les outils dans une approche pédagogique, ou d'en élaborer des versions accessibles à des personnes plus éloignées de ces questions, en privilégiant l'entrée par les usages (exemple : "je veux manger sain et écolo", "je veux réduire ma facture d'énergie", "je cherche un vélo", "je veux réparer ou recycler ou donner tel objet hors d'usage", "quelles sont les initiatives de mon quartier auxquelles je peux participer?", etc.). Cela oblige également à accompagner la diffusion des outils de manière ciblée (exemple: articuler la diffusion de la cartographie avec les cours d'informatique données dans les centres sociaux ou maisons de quartier). Possibilité de matérialiser un « annuaire de la transition » avec des entrées par usages (alimentation, architecture durable, etc) pour accéder à des services ou des contacts référencés.

Atelier : Propositions sur le fonctionnement d'une Certification Participative des « initiatives de transition » du territoire

Proposition 1 : Auto-certification sans modération :

Matthieu et Aline : Mettre en place une plateforme sur laquelle tout porteur d'initiative peut se référencer en ligne et/ou se localiser sur une cartographie en décrivant son projet. En cliquant sur l'initiative, toute personne peut « ajouter/sélectionner des critères » pour donner son avis sur l'initiative depuis son point de vue (asso, entreprise, individu...). Ce n'est que lorsqu'une personne a donné ses critères, qu'elle peut voir ceux qui ont été attribués par les autres personnes (pas une logique de « like » quantitative).

Objectif : montrer la diversité des initiatives et des pratiques de la « transition »

Avantages :

- Permet un usage ouvert et un processus transparent
- Permet de ne pas restreindre, exclure, passer à côté d'initiatives d'avant-garde

Questions à résoudre :

Liste déroulante de critères à définir, qui s'en charge, comment être le moins exclu possible ?

- Quel support technique pour ce site ?
- Y a-t-il une modération possible/enviable ?
- Peut-il exister une version non-numérique(matérielle) de cette certification ?

Proposition 2 : Auto-certification avec modération :

Annick et Romain : Mettre en place une plateforme sur laquelle tout porteur d'initiative peut se référencer en ligne et/ou se localiser sur une cartographie en décrivant son projet. Un (groupe)modérateur peut proposer la suppression d'une initiative si elle ne correspond pas aux critères ou est reconnue comme ayant « des fins contraires à la transition ». Dans ce cas le porteur de projet peut venir défendre son projet au CLT, et avoir des explications sur les motifs du rejet/pistes d'améliorations.

Objectif :faire se rencontrer des porteurs de projets partageant des valeurs communes

Avantages :

- Permet de garantir que les initiatives référencées partagent un socle de valeurs/respectent des critères

Questions à résoudre :

Liste déroulante de critères à définir, qui s'en charge ?

Quel support technique pour ce site ?

Qui modère des candidats et suivant quels critères ?

Où, quand et par qui sont reçus les porteurs d'initiatives « modérés » ?

Peut-il exister une version non-numérique(matérielle) de cette certification ?

Proposition 3 : Certification d'hyperproximité

Diana et Anne : La certification participative est d'échelle très locale et permet à des porteurs d'initiatives de se rencontrer et de se renforcer mutuellement.

Objectif : créer des dynamiques de solidarité et d'entraide très locales

Le CLT doit permettre de constituer un maillage d'acteurs locaux en partant de référents parmi les associations de quartiers, les comités de quartiers, qui peuvent détecter le nouvelles initiatives. Permettre l'émergence d'acteurs nouveaux.

- **Parmi les critères pour référencer les porteurs d'initiatives :**
- **Inclusion /capacitation**
- **Ancrage local, proximité**
- **Transfert de savoir-faire**
- **Solidarité**
- **Environnement**

Débats de fermeture et prochaines étapes

Méthode : Demande de respecter les horaires, le temps dédié aux ateliers, l'animation des discussions.

Poser des « critères de transition » c'est déjà définir une gouvernance

Un(e) « représentant(e) » du CLT est invité à participer au Conseil Consultatif du PLU de Montreuil : vérifier de quoi il s'agit et comment y répondre

Proposition de réaliser le prochain CLT du 30 juin 2016 au Bel Air pour y rencontrer l'AMAP et d'autres acteurs du quartier.. Doutes exprimés sur le fait que le CLT « soit assez mûr » pour aller à la rencontre de porteurs de projets au Bel-Air ou ailleurs : à organiser sous réserve d'avoir rapidement clarifié avec les participants les objectifs, l'organisation et la participation de chacun lors de cette rencontre.